



COMMUNIQUE

MOUVEMENT DES CADRES PATRIOTES

---- Dakar, le 18 Avril 2022 ----

Monsieur le Directeur Général de l'Enseignement Supérieur (DGES) Amadou Abdoul Sow,

Quelques réflexions sur votre communiqué « n°000738MESR/DGES/AAS en date du 15 avril 2022 » dont vous vous félicitez tant, tel qu'il aurait pu être et tel qu'il sera en fait.

Nous comprenons aisément, pour le cas de Monsieur Seydina Oumar TOURÉ, que la DGES s'est en particulier intéressée à son profil, et c'est d'ailleurs pour cette raison que nous nous sommes posés la question de savoir si Monsieur TOURÉ avait le profil d'enseignant. La réponse à cette interrogation se trouve dans le Décret 2011 – 1030 du 25 juillet 2011 portant Statut des Établissements Privés d'Enseignement Supérieur. Pour rappel, Monsieur TOURE est titulaire d'un Master en Relations Internationales de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et a été engagé pour enseigner dans le premier cycle. Au regard des dispositions pertinentes du Décret en question, il a le profil lui permettant de dispenser légalement des cours tant au premier qu'au second cycle. Ainsi, à la lumière de ce qui précède, nous renvoyons tout simplement la DGES à la lecture du Décret précité.

Monsieur le directeur votre communiqué aurait dû avoir une portée plus globale, car ce qui se passe à l'IAM est valable dans la plupart des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur (EPES) du Sénégal.

Votre communiqué aurait dû, s'attaquer au mille-feuille administratif qui gangrène la recherche publique, privée et l'enseignement supérieur au Sénégal. Votre communiqué met en avant les critères de recrutement dans le supérieur, omettant toute référence à l'évolution de ce décret sur les textes de loi relatifs au LMD. Pire, dans un remarquable tour de passe-passe sémantique, vous essayez de justifier une décision arbitraire. Vous avez, via un communiqué scélérat de dernière minute, piloté le licenciement d'un simple citoyen qui ose dire tout haut ce que bon nombre de Sénégalais pensent tout bas. Tant pis pour la déontologie. Et tant pis pour l'éthique et l'équité. Au contraire, votre communiqué aurait dû redonner la confiance et une perspective professionnelle à tous ces jeunes qui se dirigent par vocation vers l'enseignement supérieur qui peine à recruter. Avec vous, le pire n'étant jamais sûr, attendons l'impact d'un hypothétique licenciement de tous les bacs +5 de l'Enseignement Supérieur. Gageons que cet impact accroîtra encore le déséquilibre des enseignements et apprentissages dans le privé et le public.

Cette judiciarisation du conflit entre un ancien doyen qui devrait partir à la retraite depuis belle lurette et qui continue à être aux ordres de la classe possédante, est révélatrice des attaques répétées de ce gouvernement de Monsieur Macky Sall contre ses opposants. Monsieur Sow, au titre de vos fonctions et de Directeur Général de l'enseignement supérieur vous ne pouvez pas appeler à la résiliation du contrat de Monsieur Touré sans commettre une entorse grave à l'obligation de neutralité. En outre, votre place dans la hiérarchie universitaire ainsi que votre

mandat devraient vous inviter à un devoir de réserve encore plus scrupuleux que celui auquel s'obligent les autres agents publics. Quel crédit et quelle autorité accorder à un Directeur Général qui bafoue les principes qu'il a pour tâche de faire respecter ?

Votre communiqué restera dans l'histoire comme une nouvelle méthode de pression et de répression pour sanctionner et punir dans la douceur tous les vacataires du supérieur. Votre communiqué est peut-être surtout une occasion à saisir de porter une réflexion politique sur la place des vacataires toutes disciplines confondues dans l'enseignement supérieur, dans les administrations et dans le processus de décision politique. Nous continuerons donc à avoir une représentation nationale et des administrations qui gèrent les incertitudes du monde moderne au doigt mouillé et à la boussole des règlements de compte. Ressaisissez-vous, Monsieur le Directeur, c'est décevant pour un professeur titulaire des universités d'être le bras armé d'un régime aux abois.

Fait à Dakar, le 18 avril 2022

Mouvement National des Cadres Patriotes (MONCAP-PASTEF)